

Immigration, l'enquête qui dérange



L'arrogance du lévrier afghan était mal vécue par le bouledogue français.

Audit. Un sujet sur lequel on entend tout et son contraire. Les immigrés sont-ils trop nombreux ? Une chance pour notre économie ? Un danger pour notre modèle républicain ? « Le Point » fait le tri entre clichés, fantasmes et vérités.

ILLUSTRATION JEAN POUR LE POINT

PAR PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS

Peu de sujets suscitent autant de polémiques, de jugements aussi tranchés et opposés, d'évaluations chiffrées aussi divergentes que l'immigration. Pour les uns, cette dernière serait une aubaine permettant tout à la fois de faire face à notre vieillissement démographique, de sauver nos retraites et de relancer la croissance. Pour les autres, au contraire, elle constituerait un fardeau insupportable plombant les finances publiques et expliquant aussi bien le chômage que la faiblesse des salaires. Tant le dossier est pollué par d'autres considérations, politiques, sociétales et culturelles, la science économique a bien du mal à faire entendre sa voix et à communiquer de façon convaincante sur les résultats de ses recherches qui, il est vrai, vont souvent totalement à l'encontre de l'intuition et de l'opinion majoritaire. Petit voyage au pays des idées fausses et des idées reçues, des clichés et des fantasmes sur le sujet hautement sensible des conséquences économiques de l'immigration.

LA MONDIALISATION AUGMENTERAIT CONSIDÉRABLEMENT LES FLUX MIGRATOIRES

Dans l'esprit de beaucoup de gens, la mondialisation a supprimé les frontières et ouvert grand les vannes de l'immigration internationale, les hommes circulant désormais aussi facilement que les biens et les marchandises. Ce n'est pas ce qu'indiquent les statistiques. Comme le note El Mouhoub Mouhoud, professeur à l'université Paris-Dauphine, « les migrations sont bien moins "mondialisées" que les autres composantes de la mondialisation, comme le commerce, les investissements directs étrangers, les capitaux financiers et les flux de technologie ». Entre 1970 et 2013, le stock de migrants internationaux a augmenté seulement de 2,1 % par an en moyenne, pour atteindre 232 millions. Quant au taux d'émigration, qui rapporte les migrations à la population mondiale, il ne s'est accru que de 2,5 % à 3,2 % durant cette période. Enfin, seulement près de la moitié des migrations internationales ont lieu des pays du Sud vers les pays du Nord, les autres s'effectuant du

48 % des migrants au niveau mondial sont des femmes. Elles représentent par contre 52 % des migrants venant s'installer dans un pays développé.

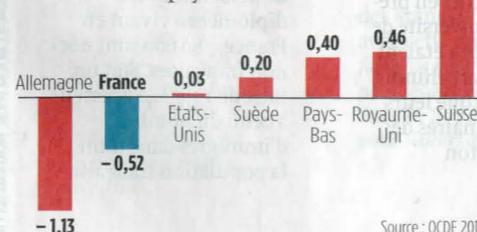
Sud vers le Sud ou du Nord vers le Nord. La mondialisation n'a pas provoqué une invasion, dans les pays riches, d'immigrés en provenance des pays pauvres.

En France même, l'immigration présente un caractère encore plus limité. Comme le souligne les économistes Xavier Chojnicki et Lionel Ragot dans leur excellent petit livre « L'immigration coûte cher à la France : qu'en pensent les économistes ? » (Eyrolles), la France accueille en moyenne chaque année depuis le début du XXI^e siècle environ 200 000 migrants. Soit l'équivalent d'une ville comme Rennes, avait dit Claude Guéant, pour mieux faire comprendre que c'était sans doute un peu trop. Cela ne représente toutefois que 0,33 % de la population française. A titre de comparaison, l'Allemagne a accueilli sur son sol en 2012 plus de 1 million de migrants. « Avec son taux d'immigration, la France est l'un des pays les plus fermés de l'OCDE : seul le Japon, réputé pour être quasi hermétique, a un taux plus faible », observent Chojnicki et Ragot.

De façon générale, on constate que l'ampleur du phéno- ■■■

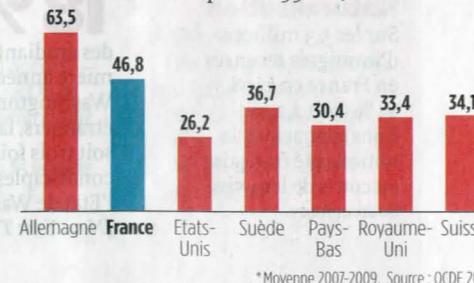
Le ratio coût/recettes

Différence entre les recettes budgétaires amenées par les immigrés et les dépenses sociales qui leur sont destinées, en % du PIB du pays concerné



En France, des immigrés âgés

Part des ménages immigrés dont le chef de famille a plus de 55 ans, en %



Pauvreté

37 % des immigrés en France vivent sous le seuil de pauvreté, contre 20 % pour les descendants directs d'immigrés et 14 % pour le reste de la population.

■ ■ ■ mène migratoire est, partout dans le monde, largement surestimée par les opinions publiques, ce qui contribue beaucoup au fait que le «ressenti» de son impact économique le soit aussi. Un sondage réalisé par le German Marshall Fund indique ainsi qu'aux Etats-Unis les personnes interrogées évaluent en moyenne à plus de 40 % la part de la population immigrée alors qu'elle n'est en réalité que de 12,5 %. En France, selon le même sondage, les Français évaluent à 25 % la population immigrée alors qu'elle n'est que de 8,2 %.

LES IMMIGRÉS PRENDRAIENT NOS EMPLOIS ET FERAIENT BAISSER LES SALAIRES

Tout le monde connaît les affiches du Front national: «Immigrés = chômage, votez FN, les Français d'abord». Un slogan redoutablement efficace tant il paraît relever du simple bon sens: les immigrés prennent des jobs que pourraient occuper des Français, donc s'il y avait moins d'immigrés, le chômage baisserait sensiblement. C'est apparemment imparable. Sauf que toutes les études économiques internationales arrivent à la conclusion inverse. L'immigration présente parfois un impact légèrement négatif à court terme sur le marché du travail, mais son impact apparaît toujours positif à moyen et long terme. Les chercheurs s'appuient notamment sur les exemples d'immigration massive observés dans le passé. Comme l'arrivée en Floride

« En France, les Français évaluent à 25 % la population immigrée alors qu'elle n'est que de 8,2 %. »

en 1980 de 125 000 Cubains, l'émigration en Israël de 610 000 Russes d'origine juive en 1990 et 1991 ou bien encore le rapatriement d'Algérie de 900 000 personnes à la suite des accords d'Evian. Ce dernier cas a été étudié de près par l'économiste américaine Jennifer Hunt, qui travaille aujourd'hui dans l'équipe économique de Barack Obama. Elle a évalué l'impact immédiat de ce choc sur le taux de chômage à 0,3 point de pourcentage. «En 2004, au Royaume-Uni, après l'ouverture totale des frontières aux résidents de l'UE, l'économie a absorbé 1 million d'immigrés sans effets négatifs significatifs sur les salaires ou le chômage», observe Jean-Christophe Dumont, qui dirige la division

migrations internationales à l'OCDE.

Pour comprendre ces résultats contre-intuitifs, les économistes avancent deux explications. La première est que l'immigration agit certes sur l'offre de travail, mais aussi sur la demande. Les immigrés produisent et consomment des biens et des services, avec un effet globalement positif sur la croissance. En un mot, la taille du gâteau à partager augmente. Une récente étude des Nations unies menée sur la base de 74 pays, dont la France, sur la période 1980-2005 estime qu'une hausse de 1 % de la population active provenant de l'immigration augmente le PIB également de 1 %, l'effet étant quasi neutre du même coup sur le PIB par habitant. Une autre enquête, conduite en France, arrive à la même conclusion: de 1994 à 2008, une hausse de 1 % du taux d'immigration a fait progresser le PIB par habitant de 5 euros par an.

Si l'immigration crée de la richesse et donc du travail, c'est aussi parce que les immigrés se montrent dans l'ensemble plus dynamiques, entreprenants et innovants que les natifs. Les immigrés diplômés des universités américaines qui restent après leurs études aux Etats-Unis déposent deux fois plus de brevets que les

diplômés autochtones. Autre statistique: près d'une start-up américaine sur deux comporte au moins un immigré parmi ses fondateurs, dont Intel, Yahoo, Google, eBay, Sun Microsystems!

Enfin, les immigrés entrent plutôt dans une relation de complémentarité que de substitutabilité avec les natifs, pour employer le jargon des spécialistes, avec pour conséquence de rendre le marché du travail plus fluide et efficace. Autrement dit, les métiers que les immigrés occupent ne sont de toute façon pas pourvus par les populations d'origine, le plus souvent parce qu'ils sont considérés comme trop durs ou mal payés (construction, ménage, etc.). «L'immigration favorise l'adéquation de l'offre et de la demande de travail», résume M. Dumont. Les seules populations à être vraiment affectées par l'arrivée de nouveaux immigrés se révèlent souvent être celles des anciens immigrés, qui présentent des compétences professionnelles comparables.

Le raisonnement qui vaut pour le chômage vaut aussi pour les salaires. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les immigrés ne tirent pas les salaires vers le bas. Au contraire. L'économiste américain Giovanni Peri conclut, à partir de données concernant les Etats-Unis de 1960 à 2006, qu'une augmentation de 1 % de la part des travailleurs immigrés dans la population active accroît de 0,5 % le revenu moyen des travailleurs natifs. Avec une nuance, toutefois: cette augmentation profite essentiellement aux plus qualifiés, les

salaires des travailleurs le moins qualifiés n'étant que très légèrement affectés. Pour la France, les économistes Javier Ortega et Gregory Verdugo sont arrivés à un résultat semblable: de 1962 à 1999, une hausse de l'immigration de 10 % a pour effet d'accroître le salaire des Français de 3 %, notamment, expliquent-ils, «parce que l'immigration permet aux nationaux de grimper dans l'échelle des professions et de se diriger vers des métiers mieux rémunérés».

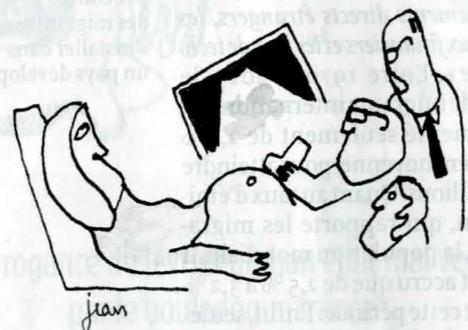
L'IMMIGRATION SERAIT UN FARDEAU POUR LES FINANCES PUBLIQUES

Crise de la dette oblige, l'impact de l'immigration sur les finances publiques est devenu le sujet numéro un de controverse. Alors qu'Eva Joly explique que l'immi-

gration rapporte 12 milliards d'euros par an au budget de l'Etat, Marine Le Pen estime, elle, au contraire, qu'elle coûte «au bas mot» 70 milliards d'euros. La présidente du Front national s'appuie sur des études – très contestées – en raison du périmètre très large qu'elles recouvrent: ajout de la population immigrée en situation irrégulière, intégration des enfants d'immigrés nés en France (et donc pourtant par définition français), mais aussi coût de l'aide publique au développement, de la prostitution, de la délinquance, etc. De façon un peu schizophrène, ce n'est plus cette fois l'immigré travailleur venant voler le job des Français que le FN dénonce, mais au contraire l'immigré oisif vivant de la générosité de l'Etat-providence.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les immigrés non originaires de l'Union européenne font plus fréquemment appel aux aides sociales que les Français. Ils sont 3,8 fois plus représentés que les natifs parmi les bénéficiaires du RMI, 2,5 fois plus dépendants des aides au logement, 1,6 fois plus nombreux à recevoir une allocation chômage et ont 1,4 fois plus recours aux aides à la famille. «Il y a bien une surreprésentation des immigrés non communautaires dans les bénéficiaires des aides sociales en France», constatent objectivement Chojnicki et Ragot.

Reste à comprendre pourquoi. Si certains économistes évoquent le *welfare magnet effect*, l'attraction de la protection sociale, ■ ■ ■



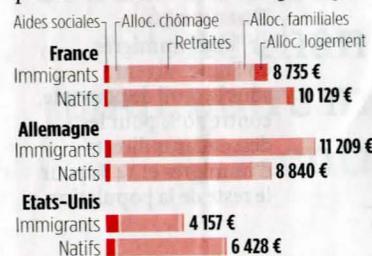
Des moyens ultra-sophistiqués permettaient de mieux lutter contre l'immigration intra-utérine.



Une regrettable coquille gâcha le meeting du FN.

Les immigrés, plus aidés

Montant annuel moyen des prestations sociales versées par foyer*



Naturalisation

Sur les 5,3 millions d'immigrés recensés en France en 2008, 41 % (soit 2,2 millions) ont acquis la nationalité française au cours de leur vie. Source: Insee.

18 %

des étudiants inscrits en première année à l'université de Washington en 2012 étaient étrangers, la plupart chinois, soit trois fois plus que leurs condisciples originaires de l'Etat de Washington (New York Times).

Diplômes

Sur les 6,24 millions de personnes «très diplômées» vivant en France, 780 000 sont nées non françaises. Soit un taux de 12,5 %, supérieur à celui du nombre d'immigrés dans toute la population française.

Baccalauréat

Le taux de bacheliers atteint 60 % chez les fils et filles d'immigrés issus du Maroc ou de la Tunisie, 57 % pour l'Afrique sahélienne, 56 % pour le Portugal, 53 % pour l'Algérie et 39 % pour la Turquie. Source: Ined.

67 %

des Français sont d'accord avec cette opinion: «On en fait plus pour les immigrés que pour les Français.» Enquête Ifop du 23 au 25 octobre pour Valeurs actuelles.

Parenté

En France, 6,7 millions d'habitants sont des descendants directs d'immigrés (ayant un ou deux parents immigrés).

46 000

C'est le nombre de régularisations d'immigrés sans-papiers qui seront effectuées en 2013 en France, soit une hausse de 55 % par rapport aux 30 000 régularisations annuelles que réalisaient les gouvernements précédents.

■■■ d'autres soulignent, études à l'appui, que ce facteur semble jouer beaucoup moins, dans le choix d'un pays d'accueil que d'autres considérations: salaires, langue, dynamisme économique, réseaux. Pour preuve, les immigrés clandestins de Sangatte rêvent tous de partir en Angleterre, alors même que l'Etat-providence y est beaucoup moins généreux qu'en France. «*Il est totalement faux de penser que les immigrés choisissent leur pays d'accueil en comparant, calculette à la main, le montant des aides sociales qu'ils vont pouvoir percevoir*», souligne Jean-Christophe Dumont. *Les gens migrent d'abord dans l'espoir d'offrir à leurs enfants un avenir meilleur. Ce ne sont pas des considérations à court terme qui les motivent, mais des aspirations à long terme.*»

La surconsommation par les immigrés d'aides sociales en France, qu'on retrouve de la même façon dans les autres pays riches, semble s'expliquer plus simplement par le fait qu'ils constituent une population dans l'ensemble peu qualifiée et défavorisée, par ailleurs discriminée sur le marché du travail, donc naturellement plus susceptible de percevoir des prestations sociales que la moyenne des natifs. Mieux un immigré est intégré, moins il touchera d'aides sociales.

Pour autant, l'immigration ne peut être tenue pour responsable des déficits publics. Au contraire. Dans ses 34 pays membres, l'OCDE estime que l'immigration présente en moyenne un impact budgétaire légèrement positif: +0,35 % du PIB. Avec d'importantes variations d'un pays à l'autre qui dépendent pour l'essentiel de l'âge des populations immigrées. Dans des pays comme le Luxembourg et la Suisse, par exemple, l'impact est nettement positif (respectivement +2,02 points et +1,9 point de PIB) en raison d'une immigration jeune et très qualifiée (donc payant beaucoup de cotisations sociales et d'impôts, peu malade et ne touchant pas encore de retraites). Il est en revanche négatif en Allemagne

« Les véritables enjeux de l'immigration ne se situent pas dans le champ économique. »

(-1,13 point de PIB) et en France (-0,52 point) à cause d'une immigration moins qualifiée et moins rémunérée, et surtout beaucoup plus âgée (du fait des immigrés arrivés dans les années 60 qui perçoivent aujourd'hui des retraites et ont des dépenses de santé relativement élevées). La part des ménages immigrés dont le chef de famille est âgé de 25 à 54 ans est en Allemagne de seulement 33,4 %, de 50,9 % en France, mais de 63,7 % en Suisse. Sur le long terme, toutefois, ces différences s'estompent: les immigrés en Suisse qui aujourd'hui rapportent beaucoup aux finances publiques du pays vont vieillir et finiront par lui coûter également beaucoup. Sur la longue période que représente une vie, l'immigration, qu'elle soit qualifiée ou non, contrainte (regroupement familial) ou choisie (sélection des travailleurs), présente un impact à peu près neutre sur les finances publiques d'un pays.

Cela veut aussi dire a contrario qu'il ne faut pas compter sur l'immigration pour résoudre la crise de la dette, ni pour faire face au

vieillesse de notre population et sauver nos retraites. Un seul chiffre: si l'on voulait conserver en 2050 le niveau actuel du ratio de dépendance (le rapport entre la population des plus de 65 ans et celle des 16-64 ans), il faudrait dès maintenant accueillir chaque année des flux de plusieurs millions d'immigrés. Dans ce scénario, la population française doublerait d'ici à 2050 et comprendrait à cette date 50 % d'immigrés. Il n'est pas nécessaire d'être sympathisant du FN pour juger que cette solution n'est pas très réaliste.

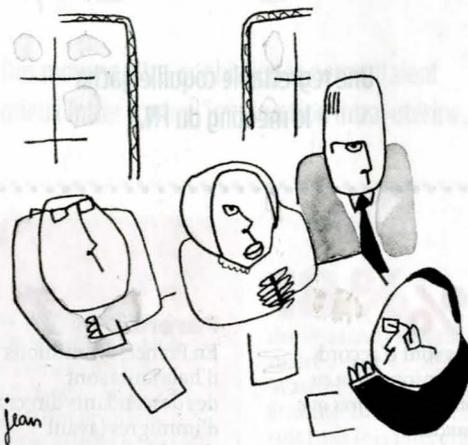
L'immigration n'est donc pas plus une solution miracle à nos maux économiques qu'elle n'en est la cause. Que disent au fond les économistes? Que l'immigration présente le plus souvent un impact positif, très rarement et provisoirement négatif, mais que cet impact est dans tous les cas toujours très limité, qu'il s'agisse de la croissance, du chômage, des salaires ou des finances publiques. Il n'y a donc aucune raison objective, sur le plan strictement économique, pour l'angéliser et encore moins pour la diaboliser. Comme le résume bien Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, «*les véritables enjeux de l'immigration ne se situent pas dans le champ économique*». «*L'immigration en France reste un petit phénomène qui par définition ne peut pas avoir de grands effets économiques*», précise M. Dumont. Il ne reste plus qu'à en persuader tous les hommes et les femmes politiques tentés d'instrumentaliser l'immigration dans une période de crise qui favorise automatiquement le repli sur soi, le rejet de l'autre et la désignation de boucs émissaires. Il reste surtout à en convaincre les opinions publiques des pays riches qui pensent, dans leur majorité, que les immigrés sont pour partie responsables de leurs propres difficultés ■

63%

des immigrés adultes en France sont mariés, contre 49 % pour le reste de la population.

22 ans

C'est l'âge médian d'arrivée des immigrés en France.



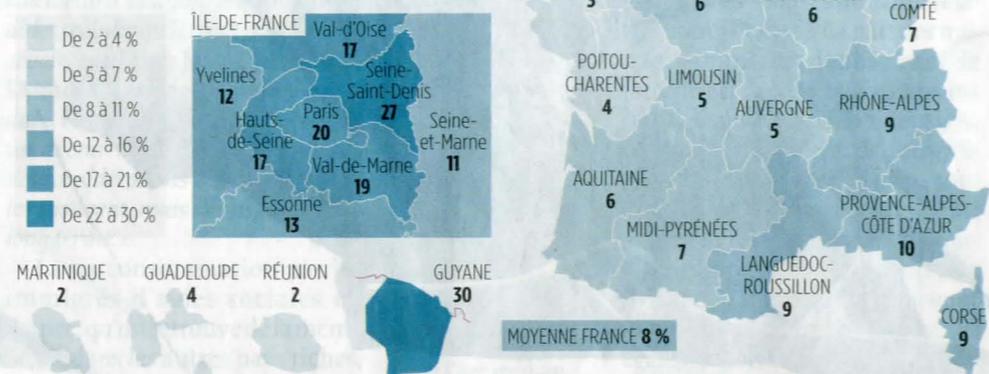
Une immigration choisie devrait permettre de couvrir les besoins en boucs émissaires.

Où sont-ils ? Qui sont-ils ? Les chiffres clés

Où habitent-ils ?

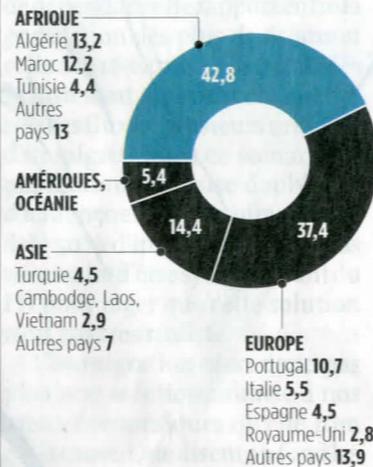
Part des immigrés par région en 2008, en % de la population

Les immigrés vivent généralement davantage dans les zones urbaines que le reste de la population : 66 % d'entre eux résident dans des agglomérations d'au moins 100 000 habitants, contre 42 % des non-immigrés.



D'où viennent-ils ?

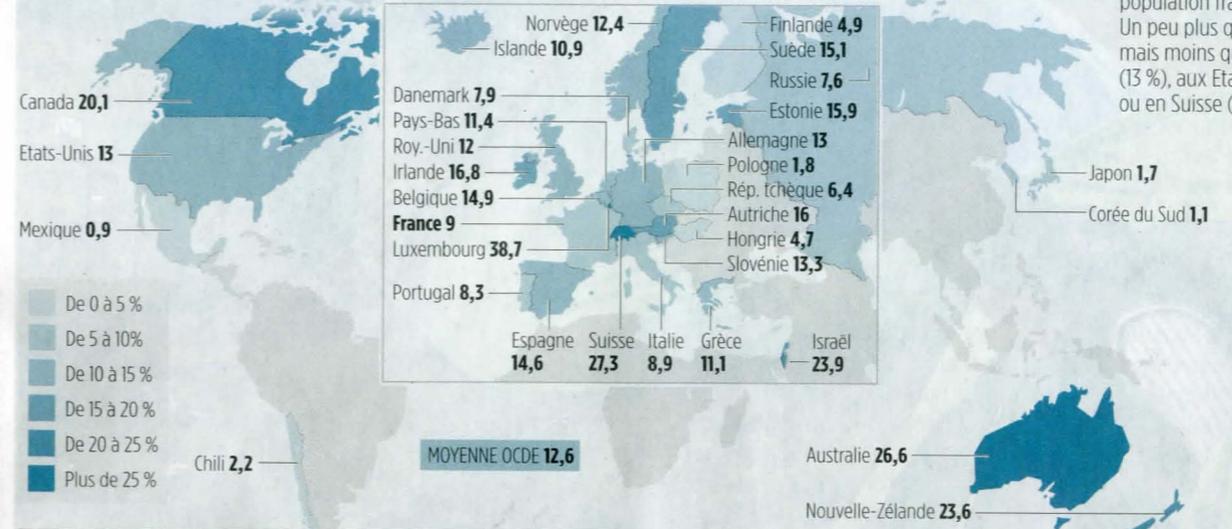
Répartition des immigrés en France selon leur continent et pays de naissance en 2010, en %



Sans surprise, les immigrés en France viennent principalement des pays anciennement colonisés ainsi que des voisins européens.

Quelle part de la population représentent-ils dans les pays de l'OCDE ?

Part des immigrés en 2011, en % de la population du pays d'accueil



Les immigrés représentaient en 2011 environ 9 % de la population française. Un peu plus qu'en Italie (8,9 %), mais moins qu'en Allemagne (13 %), aux Etats-Unis (13 %), ou en Suisse (27,3 %).

12,3 % des étudiants en France sont étrangers. Cela représente 289 000 personnes.

50 % C'est la proportion d'étudiants aux Etats-Unis venant de Chine, d'Inde ou de Corée du Sud.

21 % C'est l'augmentation du nombre d'étudiants chinois aux Etats-Unis en 2012 par rapport à 2011.

Quel pays choisissent-ils pour leurs études ?

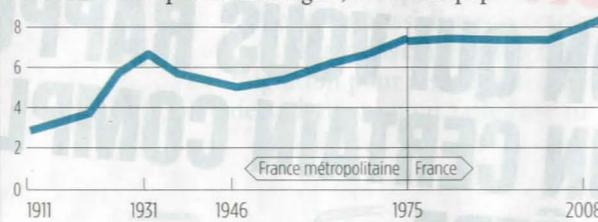
Répartition des personnes étudiant à l'étranger, selon leur pays d'accueil, en %



Ils sont déjà 3,6 millions à étudier à l'étranger et devraient être 8 millions en 2020. Aux Etats-Unis, qui attirent un étudiant sur cinq, ils rapportent 22 milliards de dollars par an à l'économie américaine.

Un siècle d'immigration en France

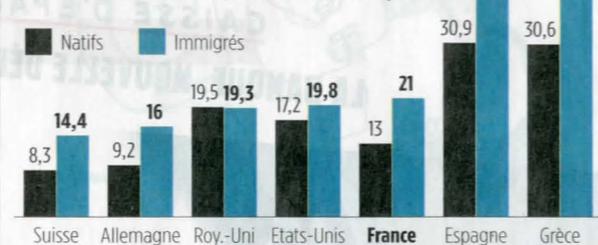
Evolution de la part des immigrés, en % de la population



L'immigration est un vieux phénomène. En 1931, 6,6 % de la population était déjà composée de personnes immigrées. Après 1973 et la crise pétrolière, leur part de la population a cessé de croître avant de réaugmenter depuis le début des années 2000.

L'intégration des jeunes

Part des jeunes de 15 à 24 ans sans emploi, sans scolarisation ni formation en 2012, en %

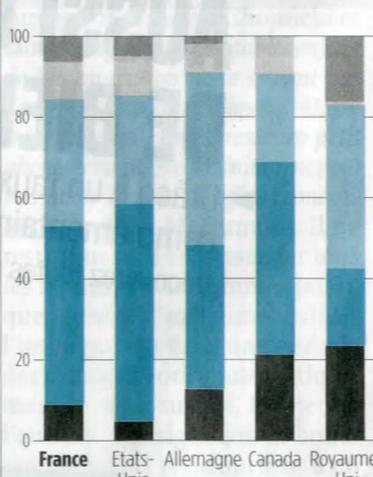


Intégrer les jeunes immigrés dans la vie active ou éducative n'est simple nulle part. Mais la Suisse ou les Etats-Unis affichent de meilleures performances que la France.

Pour quels motifs viennent-ils ?

Répartition des entrées par motifs en 2010

Travail (noir), Etudiants (bleu clair), Autres (gris), Famille (bleu foncé), Humanitaire (gris clair)



Un peu plus de la moitié des entrées d'étrangers en France se font pour des raisons humanitaires ou familiales. La part de l'immigration étudiante, par nature temporaire, y est supérieure à 30 %.

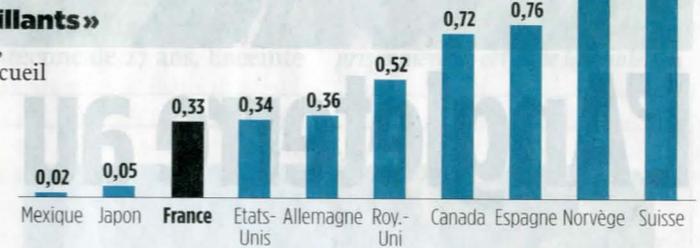
232 millions d'immigrés dans le monde, soit 3,2 % de la population mondiale. Ils étaient 174 millions en 2000 et 154 millions en 1990.

15,7 millions de réfugiés dans le monde, soit 6,8 % des immigrés.

Les pays les plus « accueillants »

Entrées d'immigrés par an en 2013, en % de la population du pays d'accueil

La France est aujourd'hui un des pays les moins « ouverts » à l'immigration, avec le Mexique et le Japon. L'Hexagone est deux fois plus fermé que le Canada et cinq fois plus que la Suisse.



Dans quelles régions du monde s'installent-ils ?

Nombre d'immigrés par pays d'accueil en 2013, en millions



Certains pays comptent presque autant d'immigrés que d'émigrés, c'est le cas du Royaume-Uni, tandis que d'autres sont fermés aux migrations dans les deux sens, c'est le cas du Japon, qui compte à la fois peu d'immigrés et peu d'émigrés.

Les quatre grands flux migratoires internationaux

Nombre de migrants en 2013, en millions



Le nombre des personnes ayant migré d'un pays du Sud vers un autre pays du Sud est aujourd'hui légèrement supérieur à celui des migrants nés au Sud et vivant au Nord.

Terres d'asile

Nombre de migrants humanitaires ayant obtenu le droit d'asile, pour 1 million d'habitants



Quand il s'agit d'accorder le droit d'asile, la France est moins accueillante que la moyenne des pays de l'OCDE mais plus que l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni.



L'Angleterre au bout du tunnel

Espoir. Venus de Syrie ou d'Erythrée, ils survivent à Calais en rêvant d'une vie meilleure outre-Manche.

PAR CLAIRE LEFEBVRE, ENVOYÉE SPÉCIALE À CALAIS

Marcher jusqu'au port, passer les barbelés, essayer de monter à bord des ferries. Ou tenter sa chance sur les aires d'autoroute, en montant dans les remorques des camions; ou en se cachant en dessous, en s'agrippant aux essieux... Depuis deux mois, Awad tente de passer en Angleterre. Mais, chaque soir, c'est un échec. « Soit les camions partent dans la

mauvaise direction, soit les chiens nous repèrent », soupire ce Syrien de 42 ans. Alors il retourne dans son squat, une maison sans eau ni électricité, et puant l'urine, qu'il partage avec 35 compatriotes. « Parfois, l'un de nous manque à l'appel. Ça veut dire qu'il a réussi à passer. Ça nous motive. » Il a fui pour ne pas être enrôlé dans l'armée. Son voyage a duré six mois. Il est d'abord allé au Liban, puis a rejoint la Libye en bateau, a pris une autre embarcation jusqu'en Italie et a traversé l'Europe en train. Sa femme et ses enfants sont restés au pays, mais il espère les faire venir, lorsqu'il aura traversé la Man-

Réconfort. Le 15 novembre, Mariam Guerey, animatrice du Secours catholique, visite un camp de migrants à Calais.

che. « L'Angleterre, c'est un bon pays. Là-bas, on obtient un statut de réfugié en vingt-cinq jours. Ensuite, ils vous donnent un logement et vous aident à faire venir votre famille », croit-il savoir. La rumeur, propagée par les passeurs, dit aussi que les sans-papiers peuvent y travailler au noir très facilement. La réalité n'est pas aussi belle. « Les lois sur l'immigration se sont durcies et les contrôles aux frontières sont devenus plus sévères. Mais les migrants s'obstinent, persuadés que la vie est meilleure en Angleterre. Résultat: ils restent coincés ici, dans l'illégalité et la précarité. Et quand ils réussissent à passer, ils se font renvoyer par les autorités, en vertu des accords Dublin II, qui obligent les migrants à déposer leur demande d'asile dans le pays où leurs empreintes ont été enregistrées », explique Mariam Guerey, animatrice pour le Secours catholique.

« J'ai dépensé toutes les économies de mon père pour venir ici. » Maron

La crise en Grèce et en Italie n'a rien arrangé. Beaucoup des exilés qui y étaient installés quittent ces pays, faute d'y trouver du travail, avec l'Angleterre pour objectif. Ils seraient aujourd'hui entre 300 et 500 à vivre dans l'agglomération. Venus de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak, d'Erythrée, de Somalie, du Tchad, du Soudan ou de RDC, ils squattent les friches, hangars, maisons abandonnées et abords de l'autoroute. La mairie se dit « totalement dépassée » et menace de fermer les squats, sans apporter de solution. Sur le port, une centaine d'hommes vivent sous des tentes recouvertes de bâches, au milieu de débris et de couvertures détrempées. Ombres frigorifiées attendant toute la journée. Ils prennent un repas par jour, offert par les associations, et une douche par semaine. « Je suis déçu, bien sûr. Pour moi, l'Europe était riche et généreuse. Et on se retrouve dans des pays en crise, à vivre comme des animaux. Mais je n'ai pas le choix: retourner chez moi serait du suicide », explique Sherzai,



Détresse. Des femmes africaines occupent un squat à Calais, avec l'aide du collectif No Border.

un Afghan de 20 ans, qui a fui les talibans. Découragé, Mohamed, un des ses compatriotes, a quand même voulu bénéficier de l'aide au retour, prévue par l'Etat. Son vol était prévu le 27 novembre. Mais le sens de l'honneur a été plus fort. « Mon père m'a dit au téléphone de tenter une demande d'asile en France. C'est important pour lui, alors je reste », dit-il, entre déception et résignation. Dans le « squat des femmes » de la rue Victor-Hugo, Senit, une Erythréenne de 27 ans. Enceinte

de 7 mois et maman d'un garçon de 4 ans, elle a continué son chemin après que son mari a été placé dans un centre de rétention près d'Athènes. Depuis deux mois, elle vit dans cette maison avec une trentaine de femmes de son pays, quatre enfants et un sourd-muet. « Je n'ai pas de nouvelles de mon mari. Je ne sais pas si je dois continuer en Angleterre ou l'attendre ici. J'ai peur qu'il ne nous retrouve pas si on passe », dit-elle en pleurant. Maron, une compatriote qui a déserté le service militaire, aimerait bien poursuivre sa route. Mais la traversée coûte cher: entre 800 et 4 000 euros. « J'ai dépensé 2 000 euros pour venir ici. Tout ce que mon père m'a donné en partant. Toutes ses économies... Je n'ai plus rien pour payer les passeurs », explique-t-elle. Elle tente régulièrement sa chance du côté du tunnel emprunté par les camions, avec une dizaine d'autres femmes. « On voudrait passer à pied, mais on ne sait même pas comment entrer. J'ai peur de ne jamais y arriver et de rester prisonnière de cette vie horrible. » ■

Limagrain, un rayonnement international né sur les terres d'Auvergne

- Des graines**
4^e semencier mondial grâce à sa holding Vilmorin & Cie
- Des ingrédients céréaliers**
Leader européen en farines fonctionnelles via Limagrain Céréales Ingrédients
- Des gâteaux et des pains**
1^{er} boulanger-pâtisseries industriel français avec Jacquet Brossard

Limagrain est un groupe coopératif agricole international, spécialiste des semences de grandes cultures, des semences potagères et des produits céréaliers. Son métier s'inscrit dans une vision globale et durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire, basée sur l'innovation et la régulation des marchés agricoles. Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de près de 2 milliards d'euros et rassemble, dans 39 pays, près de 8 200 collaborateurs dont plus de 1 750 salariés dans la recherche.



www.limagrain.com



Limagrain
de la terre à la vie

Ces nounous venues d'ailleurs



Paroles. Ida, Mariam, Oxana et Thérèse témoignent.

PAR VIOLAINE DE MONTCLOS

Ida, 45 ans, congolaise, est en France depuis moins d'un an. C'est sa première fois en Europe. Oxana, ukrainienne, 36 ans, est arrivée en février, mais avait déjà passé quatre ans à Paris au milieu des années 2000. Mariam, 53 ans, et Thérèse, 45 ans, ivoiriennes, sont là depuis vingt ans. Ida, Oxana, Mariam et Thérèse sont nounous, emblématiques de cette nouvelle immigration féminine qui voit depuis une vingtaine d'années les femmes du monde pauvre venir en masse s'occuper des enfants de celles, désormais actives, du monde riche. Elles viennent seules, pour la plupart, et laissent leurs enfants au pays. « La première fois que je suis partie, ils avaient 6 et 8 ans, dit Oxana. Quatre ans sans les voir, je pleurais tout le temps. » Ida se ruine en appels avec sa fille de 14 ans, restée à Brazzaville, et Thérèse dit qu'à son premier retour en Côte d'Ivoire après cinq ans d'absence c'est sa propre

mère que son petit garçon appelait maman. « Six ans de suite sans voir mes sept enfants, raconte encore Mariam. Sans papiers, je n'aurais pas pu repartir en France. C'était très dur, je donnais ma tendresse à ceux que je gardais, et puis, petit à petit, de manière légale ou illégale, je suis arrivée à tous les faire venir. Et aujourd'hui, mes sept enfants et mes seize petits-enfants sont tous là, ils travaillent, sont autonomes, sont français ou ont des papiers, alors je ne regrette pas. Je suis venue parce que mon mari était malade et qu'on ne pouvait pas payer les traitements. Je gardais le minimum pour moi et j'envoyais tout. Ça a servi aux médicaments, à élever les enfants, à faire construire une maison. Mais beaucoup d'Africaines se laissent avoir: leur paie française, c'est leur mari qui la bouffe toute là-bas, même les enfants n'ont rien. »

Oxana, payée au noir 700 euros par semaine, loge avec son époux, à Paris, dans une chambre de 12 m²

Sacrifice. Garder les enfants des autres en espérant pouvoir un jour faire venir ses propres enfants restés au pays.

33%

C'est la part minimale de revenu que les nounous envoient en moyenne au pays.

« En Ukraine, avec ce qu'on gagne en France, on a pu acheter un appartement. » Oxana

tres carrés. « En Ukraine, avec ce qu'on gagne en France, on a pu acheter un appartement, on paie les études des enfants, le dentiste pour mes parents. Là-bas, j'étais institutrice, mais tout est corrompu, on est mal payés, on n'a rien. Ici, entre les vieilles personnes et les enfants dont il faut s'occuper, il y a toujours du travail pour une femme, même sans papiers. »

Pour les enfants. Ida était également institutrice au Congo. Militante d'un parti d'opposition, elle est d'abord partie pour des raisons de sécurité, mais elle envoie aussi tout l'argent gagné au pays et veut rester pour en gagner plus, qu'importe si sa fille lui manque, qu'importe la petite chambre que lui a trouvée une association et où elle vit, à l'étroit, avec deux autres femmes. Thérèse, qui a fini comme Mariam par faire venir tous ses enfants, ne veut pas que ses filles soient nounous en France. « Mon fils va faire une licence, mes filles vont aussi faire des études. Nounou, c'est trop difficile, tu t'attaches, et puis tous les trois ans tu te séparés des petits que tu gardes. En plus, aujourd'hui, on ne peut plus travailler aussi facilement avec les papiers d'une autre comme on faisait avant. Mais moi je ne regrette rien. Quand je rentre au pays, que je vois les copines de mon âge, elles sont jalouses de moi: elles sont vieilles, fanées, elles ne possèdent rien et doivent toujours demander de l'argent à leur mari. Moi, si je veux m'acheter des chaussures, je n'ai pas d'autorisation à demander à un homme, je ne suis pas riche, non, mais je suis tranquille, mes enfants font des études, j'ai pu faire construire une maison en Côte d'Ivoire, où je finirai ma vie. Si j'étais restée, mes enfants et moi, on n'aurait rien... » ■

LOUISE OLIGNY



Pourquoi les Duduveica ont choisi la France

Itinéraire. Cette famille rom attend 2014, quand le marché du travail de l'UE lui sera ouvert.

PAR MIREL BRAN (À BUCAREST)

Ils connaissent le chemin par cœur. Les Duduveica, le père, la mère et deux enfants âgés de 14 et 17 ans, ont pris la route de la France en 2007, dès l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne (UE). Leur village, Barbulesti, situé à une soixantaine de kilomètres à l'est de la capitale roumaine, ne leur offrait aucune perspective. Plus de 7 000 habitants, tous des Roms à la peau basanée, dont 90 % étaient au chômage. « Nous n'avons pas de travail et pas de quoi envoyer nos enfants à l'école, affirme Laura, la mère. Nous sommes partis pour

la France. Je ne veux pas que mes garçons aient la vie que j'ai eue, et je sais qu'ils n'ont aucune chance s'ils ne vont pas à l'école. »

Arrivés à Boulogne-sur-Mer en 2007, les Duduveica vivent pendant trois ans et demi dans une baraque improvisée à Wimille, petite commune du Pas-de-Calais. « J'ai cherché du travail, mais personne ne voulait m'embaucher, se rappelle le père, Viorel. Pour travailler légalement, on te demandait une carte de séjour, et quand on allait à la préfecture pour en demander une, on nous disait qu'il fallait d'abord avoir un travail. C'était un cercle vicieux, ou simplement on se moquait de nous. » Mais le père réussit à assurer la survie de la famille grâce à des travaux saisonniers et à la

Légalité. Après plusieurs expulsions, la famille Duduveica souhaite revenir en France pour y travailler comme n'importe quel citoyen de l'UE.

« On paie pour les conneries que certains Roms font en France. »

mendicité. Les deux enfants allaient à l'école, où ils s'étaient bien intégrés. La mère avait l'espoir de trouver un emploi à la Croix-Rouge, pour laquelle elle travaillait bénévolement.

Allers-retours. Ce (relatif) conte de fées n'a pas duré longtemps. À l'été de 2010, les Duduveica sont expulsés manu militari en Roumanie, où ils retrouvent leur taudis de Barbulesti, la misère et aucune perspective de s'en sortir. Trois mois plus tard, une camionnette les ramène en France. Cette fois, ils s'installent à Grasse, sur la Côte d'Azur, où d'autres Roms de Barbulesti avaient trouvé refuge. Les enfants sont réintégrés au collège Saint-Hilaire de Grasse. Mais, en 2012, les Duduveica sont à nouveau expulsés en direction de la Roumanie. « Les Français nous font tous payer pour les conneries que certains Roms font en France, se plaint Laura. Ils n'ont qu'à mettre en prison ceux qui volent, mais qu'ils laissent tranquilles ceux qui veulent travailler. » À l'instar des Duduveica, la moitié des 7 000 Roms de Barbulesti ont fait des allers et retours entre la Roumanie et la France. Une bonne partie d'entre eux ont été expulsés plusieurs fois, mais ils continuent à croire qu'en 2014 ils trouveront en France la chance que la Roumanie ne leur offre pas.

Car au 1^{er} janvier 2014 devrait intervenir la libéralisation du marché du travail pour les Roumains et les Bulgares. La fin d'un régime transitoire: en 2007, lors de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE, les pays d'Europe de l'Ouest se sont réservé le droit d'imposer des restrictions assez sévères pour empêcher Roumains et Bulgares d'émigrer à l'Ouest. Ils craignaient un afflux massif de Roms, surtout ceux venant de Roumanie, pays qui en compte environ 2 millions sur les 10 millions qui vivent dans l'Union européenne. Conformément au traité d'adhésion, ces restrictions seraient levées en 2014. « C'est mieux de nous laisser travailler légalement que de nous pousser à mendier », déclare Viorel Duduveica, le père de famille ■

Espace Schengen, Europe passoire ?

Sécurité.

Devenu le symbole d'un laxisme aux frontières, il est remis en question.

PAR EMMANUEL BERRETTA

Il y a ceux qui, comme Manuel Valls, veulent préserver l'«*acquis Schengen*» comme espace de liberté et ceux qui, de Jean-François Copé, François Fillon à Bruno Le Maire, voient en l'espace Schengen le symbole d'une Europe passoire qui ne sait plus garder ses frontières. Durant sa campagne, Nicolas Sarkozy en avait fait un marqueur en déclarant : «*Si l'Europe ne peut pas défendre ses frontières, la France le fera.*» Le sujet redevient très polémique, alors que la Roumanie et la Bulgarie, deux pays de l'UE, frappent à la porte de cette zone sans frontières. Cette fois, c'est le gouvernement Ayrault qui se cabre, estimant que ces deux Etats n'assurent pas suffisamment la sécurité de leurs frontières externes avec



Le système informatique de contrôle policier a déjà englouti 70 millions d'euros.

l'Ukraine et la Turquie. Car, selon les règles de Schengen, il suffit, pour un citoyen d'un Etat tiers (Tunisie, Libye, etc.), d'entrer légalement dans l'un des pays de la zone pour avoir le droit de circuler (ou de s'évaporer) pendant trois mois au plus dans cet espace à condition de se déclarer aux autorités locales dans les trois jours. L'abolition des frontières physiques internes entre les 26 Etats membres de Schengen devait s'accompagner d'un renforcement des frontières externes, d'une meilleure coopération policière et d'une unification des règles d'accueil. Or le système informatique de contrôle policier, sous-calibré à l'origine, a pris plus de six ans de retard, englouti près de 70 millions d'euros en frais de développement et les législations n'ont pas été harmonisées... Un pays de l'espace Schengen peut toutefois rétablir des contrôles à ses frontières «*exceptionnellement*» en cas de «*menace grave*» pour sa sécurité et pour une durée limitée à «*trente jours renouvelables*» ■

Le dumping social des travailleurs détachés

Vous êtes patron dans le BTP et vous souhaitez baisser vos charges ? Il suffit de taper njmultiservices.com, manworking.fr ou interimar.com pour se procurer du travailleur low cost. Polonais, Roumains, Bulgares, Slovaques, les forces de travail de l'Est ont envahi les chantiers français. Et pour cause : la directive européenne de 1996 sur le statut de ces «*travailleurs détachés*» prévoit qu'ils relèvent du salaire minimal du pays d'accueil,

mais les charges patronales sont celles du pays d'origine... Un dispositif qui en fait une main-d'œuvre recherchée. Officiellement, ils étaient 170 000 en 2012 contre moins de 20 000 en 2004. Toutefois, la fraude serait massive et le ministère du Travail estime qu'entre 220 000 et 300 000 travailleurs de l'Est ne seraient pas déclarés. Si bien que la directive de 1996 qui autorise ce dumping social fait l'objet d'après renégociations au sein de l'Union. Elle est au cœur du modèle économique allemand, qui permet, notamment aux abattoirs d'outre-Rhin, de rémunérer un salarié

polonais ou bulgare quelques euros de l'heure (puisque le smic n'existe pas en Allemagne) tout en payant les charges modiques de la Pologne ou de la Bulgarie. Face à cette concurrence, les abattoirs Gad, en Bretagne, ne pouvaient plus lutter... Les contrats de travail des travailleurs détachés sont toutefois limités à deux ans maximum. Un garde-fou trop faible, selon Michel Sapin, qui peine néanmoins à convaincre l'Europe des Vingt-huit à élever le niveau de protection. Le Royaume-Uni et les pays de l'Est s'y opposent fermement. L'Allemagne se rallierait à la France ■ E. B.

Michèle Tribalat : « La France a perdu son ascendant culturel »

Iconoclaste. La démographe regrette que l'assimilation ait laissé la place à un modèle multiculturel.

PROPOS RECUEILLIS PAR FABIEN ROLAND-LÉVY

Le Point : Les Français estiment que l'immigration a un impact négatif sur notre pays et qu'il y a trop d'immigrés en France (1) alors que le discours officiel (hors FN) se contente de dénoncer l'immigration clandestine. Où est la vérité ?

Michèle Tribalat : Les Français ne sont pas les seuls. Dans le sondage Ipsos de 2011 (1), c'est aussi le cas des Allemands, des Espagnols, des Italiens, des Belges et des Britanniques. Ces derniers ont connu dans les années 2000 une immigration sans précédent. En France, dans les années 1999-2009, la nouvelle vague migratoire a apporté un accroissement relatif de la population immigrée équivalent, en moyenne annuelle, à celui des Trente Glorieuses (*lire page suivante*). C'est une réalité très perceptible dans les grandes agglomérations. Or nous traversons une crise gravissime, sans inflexion notable sur le rythme de l'immigration. Et si nous connaissons un rythme migratoire proche de celui des Trente Glorieuses, la grande différence, précisément, c'est que nous ne sommes plus dans cette période de forte croissance. La composition par origine a elle aussi beaucoup changé. A la fin des Trente Glorieuses (1975), certes, déjà 13,6 % des jeunes de moins de 18 ans étaient d'origine étrangère, mais ils étaient aux deux tiers d'origine européenne. En 2009, c'est le cas de moins d'un quart seulement des 19,2 % de jeunes d'origine étrangère.

La droite dit : la France a le droit de choisir qui elle souhaite accueillir sur son territoire. Le droit, sans doute, mais les moyens existent-ils ?

Elle se paie de mots. A ma connaissance, le traité de Lisbonne, qui fait de la politique migratoire un domaine de compétence partagé avec l'UE, a été ratifié sous un gouvernement de droite. La conséquence logique de ce traité est que, précisément, la France n'a plus ce droit. Par ailleurs, une directive européenne régleme déjà depuis 2003 le regroupement fami-



Michèle Tribalat
Démographe, auteur de «*Assimilation : la fin du modèle français*» (Editions du Toucan).

Lire aussi
«*L'antiracisme en échec*», une interview de Pierre-André Taguieff, p. 95

lial. Ajoutons-y l'arrêt du Conseil d'Etat de 1978 qui a donné une interprétation du droit de vivre en famille plus étendue que celle de la Cour de justice européenne. Contrairement à la légende, ce n'est pas Giscard d'Estaing qui a autorisé le regroupement familial, lequel a toujours existé, même de manière informelle. Suspendu en 1974, redevenu légal en 1975 par décision du Conseil d'Etat, le regroupement familial a ensuite fait l'objet d'un décret (29 avril 1976) qui énonçait les conditions de logement et de ressources.

Les études concernant le coût - ou le bénéfice - de l'immigration présentent souvent des résultats éloignés ou contradictoires. Pourquoi ?
C'est un sujet très complexe pour lequel de nombreuses données manquent et donnent lieu à des hypothèses par nature invérifiables. L'évaluation statistique cherche à estimer les coûts-bénéfices de la population immigrée une année donnée. Elle est conjoncturellement liée à la composition de cette population cette année-là (et donc à l'histoire migratoire longue des flux). Elle ne prend pas en compte les enfants nés en France de parent(s) immigré(s), puisque, par définition, les immigrés sont nés à l'étranger. C'est donc un exercice très partiel. Il a été fait par Lionel Ragot et Xavier Chojnicki sur les données de 2005. Contrairement à un premier résultat repris par les médias et par les politiques selon lequel le bénéfice net dans les comptes publics serait de 12 milliards d'euros, ils l'évaluent, dans leur livre, à 3,9 milliards d'euros, soit moins de 0,5 % du PIB. Il n'est pas sûr que ce bénéfice ne soit pas dans la marge d'erreur acceptable d'un tel exercice. A l'origine d'un surcoût dans certaines branches de la protection sociale à âge égal avec les natifs, ce court bénéfice s'explique uniquement par leur structure par âge (très peu d'enfants, ceux qui sont nés en France étant comptés du côté des natifs, et peu de personnes âgées) et repose donc sur la permanence des flux. Il me paraîtrait plus astucieux de se donner pour objectif d'estimer les coûts et bénéfices de l'immigration étrangère intervenue sur une période donnée. Ce qui n'irait pas non plus sans difficulté, compte tenu des informations qui restent inconnues.

Pourquoi, en France, ne peut-on pas débattre de l'immigration de façon posée et rationnelle ?
L'immigration constitue un sujet d'évaluation morale par excellence sur lequel le Front national, par ■■■

« La diversité est souvent hissée au rang de valeur. Cette théorie améliorative me paraît dangereuse. »

■ ■ ■ ses positions, ses discours, ses propositions, délimite, par opposition, le périmètre des positions, des discours, des propositions acceptables. C'est vrai dans les médias, les élites intellectuelles, culturelles et politiques. Là où le réel ne vous tire pas par la manche. Et cela dépasse le domaine des opinions pour s'étendre aux faits. Daniel Sibony explique, dans son dernier livre, que ces attitudes fabriquent des phobiques au second degré, c'est-à-dire des phobiques de la phobie supposée des autres. La plus grande méfiance règne vis-à-vis des gens ordinaires dont on craint toujours le pire et que l'on imagine travaillés en permanence par de mauvaises pensées. On ne peut pas tout dire à ces gens-là. Ce serait risquer de leur donner raison et de « faire sortir le mauvais génie de la bouteille ».

Regrettez-vous le remplacement du modèle français d'assimilation par le modèle d'intégration ?

Je ne regrette pas que le modèle français d'assimilation ait été remplacé par le « modèle d'intégration ». Je constate que la France a opté pour un modèle multiculturaliste, adopté à l'unanimité en Conseil européen le 19 novembre 2004, en douce, sans mettre les peuples européens dans la confiance. Le modèle assimilationniste est asymétrique. Il confère un ascendant culturel à la société d'accueil. Ce n'est plus le cas du modèle d'intégration européen, qui place les nouveaux venus et la société d'accueil sur la même ligne et déclare comme objectif un objectif moral : faire régner la tolérance et le respect en Europe.

Vous reprochez aux responsables français d'avoir renoncé à imposer aux nouveaux venus le système de valeur de la culture européenne. Néanmoins, beaucoup semblent décidés à ne pas céder sur le front de la laïcité (interdiction de la burqa, etc.) ?

Ce n'est pas tout à fait cela. Je constate que l'ascendant culturel, dont les « autochtones » se sentaient autrefois investis pour exercer la pression sociale nécessaire à l'adaptation des comportements des nouveaux

Vague migratoire

A partir des trois estimations que nous avons de la population d'origine étrangère sur deux générations – 1986 (Ined), 1999 (Ined) et 2008 (Insee) –, on constate un accroissement moyen annuel de + 69 000 entre 1986 et 1999, puis de + 190 000 ensuite.

Demographie
de « Assi-
la lu
du modè
français
(Éditions
du Toucan).

venus, n'est plus légitime. A l'heure de la diversité, cet ascendant culturel n'a plus sa raison d'être. L'assimilation se réalisait par le corps social et non par la loi. Comme elle n'est plus d'actualité, les exigences qui nous restent passent forcément par la loi. C'est le cas en matière de laïcité. Et l'on ne sait pas encore très exactement où la ligne va passer. On le voit avec la crèche Baby-Loup.

Que vous évoquent le concept de « diversité » ou l'expression « vivre-ensemble » ?

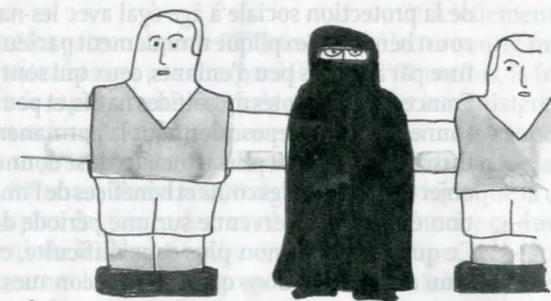
L'usage du terme diversité aujourd'hui m'irrite parce qu'il a été amputé des usages multiples qu'il avait autrefois. Il était alors difficile de l'employer seul si l'on voulait être compris. L'usage actuel du terme diversité aplatit tous les autres, ceux qui ne sont pas « issus » de la diversité, et les condamne à l'insignifiance. Car, si une partie de la population concentre toute la diversité de ce pays, les autres sont refoulés dans le « tous pareils ». La diversité est même souvent hissée au rang de valeur. Cette théorie améliorative me paraît aussi dangereuse que son opposé mimétique, la théorie dépréciative. Quant à l'emploi de l'expression « vivre-ensemble », il m'irrite tout autant. Il a envahi notre discours au moment où se multipliaient les difficultés liées au choc des modes de vie. Comme l'expliquait Paul Yonnet, « une règle qui éprouve le besoin d'être en permanence exposée trahit une fonction inopérante déjà usée ».

Faut-il, comme certains responsables de l'UMP, remettre en question le droit du sol ?

L'acquisition automatique des enfants nés en France de parents étrangers, ou son anticipation possible à partir de 13 ans, sanctionnait le fait que les jeunes qui avaient passé leur scolarité en France étaient considérés comme sociologiquement français, et donc assimilés. On peut légitimement s'interroger sur le fait que ce soit réellement le cas aujourd'hui. Mais quelles sont les exigences adéquates aujourd'hui, alors que l'assimilation a été abandonnée politiquement pour un modèle multiculturel ? Il va falloir que les politiques mettent de la cohérence dans leurs propositions. Le nouveau modèle d'intégration européen a été adopté lorsque la droite était au pouvoir. C'est aussi Nicolas Sarkozy, artisan de l'UMP, qui nous a chanté la chanson de la diversité, au point qu'il était prêt à l'inscrire dans la Constitution. Quant à l'idée de sanctionner l'irrégularité du séjour ou de l'entrée à travers le destin des enfants, cela me paraît inapproprié ■

1. Sondage Ipsos sur l'état des opinions publiques mondiales face à l'immigration (15 au 28 juin 2011) dans 23 pays du monde sur tous les continents.

DESSIN DE JEAN POUR LE POINT



La peur de l'immigration dans le milieu du baby-foot.

Comment est morte la volonté d'intégration

Alerte. Pour cette sociologue, les responsables s'accommodent d'une réalité qu'ils ne maîtrisent plus.

PAR MALIKA SOREL-SUTTER *

La machine à intégrer ne fonctionne plus. Plutôt que de poser un diagnostic et de s'interroger sur le pourquoi, les pouvoirs publics préfèrent entretenir un flou autour des flux migratoires. Les chiffres varient d'une publication à l'autre. Lorsque j'étais membre du Haut Conseil à l'intégration, j'ai découvert à quel point les données publiées sur les flux migratoires sont partielles. Très souvent, les clandestins ne sont pas pris en compte. Pourtant, une proportion importante d'entre eux finit par être régularisée. Manuel Valls vient d'annoncer qu'il en avait régularisé 10 000 de plus que l'année précédente, chiffre qui s'élevait déjà à 36 000. Dans d'autres études, ce sont les mineurs qui ne sont pas comptabilisés. Les naturalisations par décret, qui étaient en diminution, vont repartir à la hausse, car Manuel Valls a décidé de revenir à un rythme de 100 000 par an. A quoi s'ajoutent les acquisitions par simple déclaration, c'est-à-dire celles liées aux mariages : on en comptait 22 382 l'an dernier.

Non seulement il y a un déni de réalité sur l'immigration, qui est source de malaise, de frustrations, voire de colère, mais notre modèle d'assimilation ne marche plus. L'immigration s'accompagne de plus en plus de la remise en question des principes républicains. Principalement parce que l'immigration a changé de nature. Dans les années 70, les deux tiers des immigrés étaient d'origine européenne et partageaient de ce fait avec le peuple fran-



Malika Sorel-Sutter
Ancien membre du Haut Conseil à l'intégration et de sa mission « Laïcité ».

çais le même héritage culturel. La situation s'est inversée. L'immigration provient désormais en forte proportion de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de la Turquie, du Mali. Les Chinois, qui font désormais partie du peloton de tête des migrants, semblent, eux, s'insérer plus facilement dans la société. S'intègrent-ils pour autant dans la communauté française ? Nous disposons de peu d'études sur le sujet. Une chose est sûre : l'arrivée continue de migrants européens a produit un réenracinement dans les mœurs du groupe culturel d'origine. Les parents, très présents sur le plan éducatif, privilégient la reproduction par leurs enfants des codes de la société d'origine plus que l'intégration à la culture du pays d'accueil. On vient vivre sur le sol français, mais pas avec les Français et encore moins sous le regard de Marianne.

L'autre difficulté est que l'école ne joue plus son rôle d'intégrateur. Bien sûr, la responsabilité de cet échec est à partager entre les parents, qui ne marchent plus dans la même direction que le corps enseignant, et les professeurs, qui, le plus souvent, appliquent à la lettre des réformes

concoctées par une haute hiérarchie déconnectée des réalités. A quoi sert d'afficher une charte de la laïcité à l'école si elle ne s'applique pas aux intervenants extérieurs recrutés pour les activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ? Les revendications religieuses des étudiants gagnent aussi l'université. Dès 2004, la Conférence des présidents d'université avait d'ailleurs rédigé un guide de la laïcité pour venir en aide au personnel en proie à des difficultés croissantes.

Coup de grâce. La volonté d'intégration que l'on observait dans le passé de la part des musulmans des précédentes générations cède la place à la volonté d'imposer à la société d'accueil les normes culturelles des pays d'origine. Les travaux du Haut Conseil à l'intégration en témoignent. Pour y répondre, la mode est aux « accommodements raisonnables ». Cela crée des tensions, car les Français, comme le montrent sondages et enquêtes d'opinion, sont attachés à la laïcité, à la mixité et à la nécessité de cantonner la religion à l'espace privé. La responsabilité de l'Etat est énorme. Il octroie la nationalité française à des personnes qui n'ont pas encore réussi leur processus d'intégration, ce qui a pour conséquence d'alimenter la résistance à l'intégration culturelle de leurs enfants, puis son rejet pur et simple.

L'Etat, ce n'est pas seulement les élites politiques, mais aussi la myriade d'acteurs publics et hauts fonctionnaires qui ont peu à peu tourné le dos au modèle français d'intégration. Le gouvernement actuel s'apprête à lui donner le coup de grâce avec l'intronisation d'un nouveau concept, l'« inclusion ». En substance, on ne demandera plus aux immigrés et à leurs enfants de s'adapter aux principes et valeurs de notre République, mais aux Français de changer leur regard ■

* Auteur de « Immigration-intégration. Le langage de vérité » (Mille et Une Nuits, 2011).

« L'Etat octroie la nationalité française à des personnes qui n'ont pas encore réussi leur processus d'intégration. »

LAURENT ÉTIENNE/SIPA

Thierry Breton : les ravages du malthusianisme

Offensif. Ce grand patron souhaite que la France s'inspire du système d'immigration américain.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉTIENNE GERNELLE

Le Point: Vous pensez que l'immigration est utile. Pourquoi ?

Thierry Breton: L'histoire économique nous enseigne, bien au-delà du spectaculaire cas d'espèce des États-Unis, que la dynamique démographique et le progrès technique sont deux des composantes essentielles du développement et de la croissance. Aujourd'hui, au regard de la situation de l'emploi et tout particulièrement du chômage des jeunes, la France a tendance à occulter l'importance du facteur population. Comme nombre d'économistes, chefs d'entreprise et acteurs publics de droite comme de gauche, je pense qu'une immigration choisie – par opposition à l'immigration subie – est un indispensable facteur de vigueur économique.

Donc, le problème, selon vous, c'est Malthus...

Deux choix politiques ont grandement participé au déclin de la France : la retraite à 60 ans et les 35 heures. Dans les deux cas, il s'agissait de décisions contracycliques reposant sur un même fondement malthusien. Plutôt que de mettre en œuvre les efforts nécessaires à notre compétitivité, nous avons considéré que le travail était une variante fixe. Qu'il suffisait de le partager. C'était évidemment absurde. Et ravageur. On peut considérer que l'enfermement derrière nos frontières pour se partager le seul travail national est de la même veine malthusienne. Avec les mêmes conséquences à terme.

Il n'empêche : il y a des réticences fortes à l'immigration aujourd'hui...

Certainement, et on doit en tenir compte. Mais il faut tout autant intégrer les grands paramètres de l'évolution du monde tels que l'allongement de la durée de vie et la mondialisation des échanges génératrice de compétition globale. Et, je le répète, ne surtout pas oublier le fait démographique. La planète comp-



Thierry Breton
58 ans,
ancien ministre
de l'Économie, PDG
du groupe
Atos

tera 30 % d'habitants de plus d'ici à 2050, soit 9 milliards d'individus. Dans le même temps, la population de l'Europe devrait stagner aux alentours de 525 millions d'habitants. Si l'Europe et la France veulent continuer à compter dans ce nouveau monde, il est indispensable de prendre notre part de cette poussée historique. D'où l'importance d'une politique migratoire volontaire et choisie, dès lors que la natalité ne suffira pas dans nos économies vieillissantes. Le droit du sol qui s'impose en France est une chance. Les Américains, eux, régulent leurs flux via leur système de « carte verte ». Pourquoi, entre autres idées, ne pas nous en inspirer ?

Que signifie « immigration choisie » pour vous ?

Tout le monde sait que des milliers d'emplois ne sont pas pourvus dans de nombreux secteurs économiques. Mais il nous faut aussi plus d'ingénieurs, plus de compétences. Ces trente dernières années, la France a un peu baissé les bras en la matière. Nous ne trouvons pas toujours les talents dont nous avons besoin. Il n'y a pas de raison de se passer de compétences multiples et disponibles que d'autres pays accueillent à bras ouverts. Nous devons être capables, nous aussi, de les attirer. Dans mon entreprise, je constate que beaucoup d'ingénieurs expriment le souhait d'être embauchés ailleurs qu'en France. Leurs préférences, par exemple, vont actuellement pour l'Allemagne. Il faut tout faire pour rééquilibrer cette tendance !

Si l'immigration est remise en question aujourd'hui, c'est principalement à cause des échecs de l'intégration. Peut-on raisonnablement intégrer plus d'immigrés ?

Oui, cela ne me paraît pas hors d'atteinte. Mais on ne peut sûrement pas raisonner immigration ou intégration : c'est nécessairement immigration ET intégration ! Il va de soi qu'une telle ambition doit trouver place dans une politique de moyen/long terme fondée sur un authentique pacte républicain. La question centrale est donc de retrouver et faire partager une vision d'avenir et un projet collectif à notre société. Un projet qui puisse aussi faire sens pour toutes les nationalités qui voudraient le rejoindre, et y contribuer par leur talent, leur énergie, leur enthousiasme ■

« Il n'y a pas de raison de se passer de compétences multiples et disponibles que d'autres pays accueillent à bras ouverts. »